

2.2.5 Les rébellions de 1837

Au cours des années 1830 le Bas-Canada a confronté de graves problèmes. Des questions analogues sur le plan structurel et constitutionnel étaient soulevées dans d'autres provinces, notamment dans le Haut-Canada et en Nouvelle-Écosse, mais au Bas-Canada la situation était fort complexe. Il y avait, de toute évidence, la polémique constitutionnelle: une Assemblée en majorité canadienne-française tentant d'acquiescer, sous la direction vigoureuse de Louis-Joseph Papineau (1786-1871), le contrôle sur un Conseil exécutif composé surtout d'Anglo-Canadiens et de quelques partisans canadiens-français. L'élément anglais voulait garder le contrôle du Conseil exécutif et en même temps convaincre l'Assemblée de consacrer plus d'argent à l'expansion commerciale, notamment à l'amélioration du réseau de canaux, mais l'Assemblée refusait. Toutefois, plus profonds encore étaient les problèmes suscités par la crise agricole dans le Bas-Canada par suite de la baisse du rendement du blé et des autres céréales sur les vieilles terres seigneuriales exploitées depuis longtemps (la nielle du blé et la diminution des rendements ont particulièrement frappé la région de la vallée du Richelieu à partir des années 1830), et la crise commerciale de 1837 qui fut préjudiciable et aux États-Unis et à l'Amérique du Nord britannique. Ces crises ont exacerbé tous les autres sujets de mécontentement.

Le catalyseur du malaise fut la querelle constitutionnelle entre le gouvernement britannique et le Conseil exécutif du Bas-Canada. Des combats sporadiques éclatèrent à Montréal en novembre 1837 et des mandats furent émis par le gouverneur général pour l'arrestation des chefs des «patriotes». Les combats commencèrent dans la vallée du Richelieu à la mi-novembre et la rébellion fut matée par les troupes britanniques et, de façon beaucoup plus impitoyable, par la milice anglo-canadienne, qui en a profité pour régler ses comptes. Dans le Haut-Canada, un soulèvement de moindre envergure eut lieu sous la direction instable de William Lyon Mackenzie (1795-1861). Il fut également réprimé par la milice locale, toutes les troupes régulières britanniques ayant été envoyées dans le Bas-Canada. Mackenzie s'échappa cependant et, à l'instar de Papineau, s'enfuit aux États-Unis; c'est de là que tous deux entreprirent de fomenter des troubles à la frontière pour l'année suivante. Les Américains, particulièrement dans l'État de New York, croyaient que le moment était alors venu pour le Haut-Canada et le Bas-Canada de tomber entre leurs mains, ou du moins, qu'ils devaient aider les deux colonies à devenir des républiques distinctes.

2.3 Gouvernement responsable et Confédération

Lord Durham (1792-1840) fut nommé gouverneur général par le gouvernement britannique avec la mission de déterminer les causes des troubles dans le Haut et le Bas-Canada et de proposer des solutions. Il arriva à Québec en mai 1838.

Le résultat de ces recommandations, consignées dans son *Report on the affairs of British North America*, fut l'union en 1841 des provinces du Haut et du Bas-Canada en une seule province du Canada. Durham était d'avis que les Canadiens français devraient être assimilés à la communauté anglo-saxonne. Naturellement, l'Union fut mal accueillie dans le Bas-Canada, mais son objectif principal devait de toute façon être déjoué par l'alliance entre les réformateurs canadiens-français sous Louis-Hippolyte Lafontaine (1807-1864) et les réformateurs du Haut-Canada sous Robert Baldwin (1804-1858), tous deux à la tête du mouvement en faveur d'un gouvernement responsable.

2.3.1 Vers un gouvernement responsable

L'une des recommandations de Lord Durham avait été la création d'un gouvernement responsable, mais les autorités britanniques ne croyaient pas qu'il était possible de la mettre en application. Toutefois, après un changement ministériel à Londres, et de nombreuses manœuvres politiques dans la province du Canada et en Nouvelle-Écosse, celles-ci furent effectivement dotées d'un gouvernement responsable en 1848. Terre-Neuve, l'île du Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick abordaient différemment cette question mais leur forme de gouvernement était la même. Terre-Neuve et l'île du Prince-Édouard étaient assez petites et communales que même un gouvernement britannique libéral jugeait difficile de leur accorder un gouvernement responsable, mais en 1855 les cinq colonies avaient leur propre version pratique du principe.

Ces remaniements constitutionnels des années 1840 ont été accompagnés de changements plutôt radicaux sur le plan commercial, touchant principalement les exportations de blé et de bois d'œuvre. Le besoin de blé et de bois en Grande-Bretagne s'était accru rapidement avec